INRATABLE

LE PROTOCOLE CLIENT

Punaises de lit

Préparer le logement.
Respecter les consignes. Suivre le traitement.

Votre préparation fait partie du traitement.

Ce guide explique les gestes à réaliser avant, pendant et après les interventions. La dernière page réunit les consignes essentielles et les engagements du client à signer avant l'intervention.



Un traitement adapté au logement

Selon le diagnostic : vapeur sèche au Cimex Eradicator, froid ciblé et, si nécessaire, produits professionnels par pulvérisation ou nébulisation lorsque cet usage est autorisé. Les méthodes, produits et zones concernés sont précisés dans le rapport.

Au minimum deux passages

Environ 15 jours d'intervalle, selon le calendrier fixé par INRATABLE. Une infestation importante peut demander trois passages ou davantage. Le nombre de visites et leur facturation sont ceux du devis accepté.

À chaque étape
Préparer les accès → traiter le linge → quitter les lieux selon les consignes → respecter les conditions de retour → assurer les passages de suivi.

Guide à conserver avec votre devis et vos rapports. Lisez toutes les consignes dès réception et signez la page d'engagement (page 6).

01 / AVANT LE RENDEZ-VOUS

Rendre les cachettes accessibles

Préparez les pièces concernées avant l'arrivée du technicien. Signalez toute difficulté à l'avance.



Dégager, trier et emballer

Libérez le sol, le dessous des lits et l'accès aux plinthes. Videz les tiroirs, placards et rangements des pièces concernées selon les indications reçues. Emballez leur contenu avant de le déplacer.

Garder les objets dans un circuit fermé

Fermez les sacs dans la pièce d'origine. Identifiez ce qui reste à traiter. Ne transportez pas d'objets en vrac vers une autre pièce, un véhicule ou un autre logement.

Préparer les couchages et le mobilier

Retirez le linge de lit et mettez-le en sac fermé. Rendez accessibles le matelas, le sommier, la tête de lit et les canapés. Déplacez les meubles seulement si cela peut être fait sans risque ; signalez les éléments lourds, fixés ou fragiles.

Signaler les foyers sans les manipuler

Repérez les endroits où vous avez observé des punaises ou des traces et indiquez-les au technicien. Avant le traitement, ne passez pas l'aspirateur sur ces zones et ne cherchez pas à déloger les insectes. Laissez les foyers en place pour permettre leur inspection et leur prise en charge par INRATABLE.

Ne démontez pas les prises ni les installations électriques.
Ne bouchez pas les cachettes et ne déplacez pas un meuble infesté hors du logement avant d'en parler au technicien. Toute évacuation de mobilier doit être organisée et protégée.

02 / LINGE ET OBJETS

Traiter, puis protéger

Un vêtement ou un objet non traité peut entretenir l'infestation. Séparez toujours les deux circuits.

1. Emballer avant de transporter

Draps, vêtements, couvertures, rideaux et autres textiles concernés : fermez les sacs avant de quitter la pièce. Ouvrez-les directement au niveau de la machine, sans secouer le linge.



2. Choisir un traitement compatible

Lavage : cycle complet à 60 °C si le textile le permet.
Sèche-linge : cycle chaud d'au moins 30 minutes pour les articles compatibles ; les articles épais demandent une adaptation.
Congélation : au moins 72 heures à -18 °C ou moins. Ne tassez pas les articles ; les objets épais demandent un protocole adapté.

3. Reconditionner immédiatement

Placez les articles traités dans des sacs propres fermés ou des bacs hermétiques. Étiquetez-les « TRAITÉ ». Ne réutilisez pas un sac contaminé pour du linge traité. Sortez uniquement le nécessaire et refermez aussitôt.

Livres, chaussures, bagages et objets délicats
Les mettre en sac ne les traite pas. Conservez-les fermés et demandez à INRATABLE la méthode adaptée. Ne chauffez et ne congelez pas un appareil électronique de votre propre initiative.

Repères thermiques : ANSES, rapport punaises de lit (2023) et Vigil'Anses n° 18 (2022). Respectez aussi les indications d'entretien des articles.

03 / SÉCURITÉ ET RETOUR

Avant, pendant et après l’intervention

Signalez les situations particulières dès réception du guide pour préparer l’intervention.

Dès la lecture de ce document

Informez INRATABLE de la présence d’enfants, d’une grossesse, de personnes sensibles, d’animaux ou d’aquariums. Signalez-les avant le jour de l’intervention afin d’organiser les précautions nécessaires.

Avant de quitter le logement

Mettez à l’abri les plantes, denrées, vaisselle, jouets, objets de toilette, gamelles et couchages des animaux. Toutes les personnes et tous les animaux quittent le périmètre indiqué par INRATABLE. Ne laissez pas d’animal dans une pièce voisine sans accord explicite.

Le retour dépend du traitement réalisé.
Respectez l’heure de retour, l’aération et les conditions de séchage indiquées par le technicien, conformément aux produits utilisés. Les précautions pour les animaux et les personnes sensibles sont convenues avec INRATABLE avant l’intervention. En cas d’information manquante, appelez avant de rentrer.

Aspirateur : attendre trois jours après l’application

L’aspirateur est autorisé sur les zones traitées à partir de trois jours (72 heures) après l’application, pas avant. Pour le lavage, la désinfection et la vapeur, respectez les zones et délais indiqués par le technicien : l’autorisation d’aspirer ne vaut pas autorisation de laver.

Reprendre le couchage convenu

Après autorisation de retour, suivez la consigne de couchage donnée. Ne changez pas de chambre et ne transférez pas literie ou mobilier vers un autre logement sans échange préalable avec INRATABLE. Si un matelas gonflable ou autre couchage provisoire est demandé, son emplacement et ses conditions d’utilisation sont précisés par écrit.

04 / ENTRE LES PASSAGES

Surveiller et poursuivre le protocole

Le suivi s’appuie sur vos observations et les constats du technicien.



Signaler ce que vous observez

Notez la date et la pièce ; prenez une photo nette des insectes ou traces observés. Des piqûres seules ne permettent pas de conclure à un échec ou à une réinfestation. Transmettez vos observations sans attendre le prochain passage si l’activité augmente.

Respecter les rendez-vous

La disparition apparente des signes après une visite ne suffit pas à arrêter le protocole. Maintenez les passages prévus ou faites confirmer toute modification par INRATABLE.

Éviter les réintroductions

Signalez les autres logements touchés, les traitements antérieurs et toute intervention d’un tiers. En immeuble, une prise en charge coordonnée peut être nécessaire. N’ajoutez pas de bombe, fumigène, poudre ou produit de votre initiative.

Passages complémentaires et SAV

Les visites et conditions de facturation sont définies au devis. Un troisième passage nécessaire prévu au devis fait partie du traitement. Les demandes de suivi sont examinées selon les constats et les engagements contractuels ; ce guide ne crée pas de garantie commerciale automatique ni de retour gratuit systématique.

Signalez toute préparation incomplète.
Prévenez INRATABLE avant le rendez-vous si une zone reste inaccessible ou si une préparation ne peut pas être réalisée. L’intervention pourra être adaptée ou reportée selon la situation. Tout supplément doit être expliqué et convenu selon le contrat.

Consignes essentielles et engagement du client

Protocole INRATABLE du 25/09/2026 • À retourner signé avant le rendez-vous.

Nom et prénom :

Adresse du logement :

LES CONSIGNES À RESPECTER

- ☐ Dès la lecture, signaler à INRATABLE les enfants, une grossesse, les personnes sensibles, les animaux et les aquariums.
- ☐ Préparer les accès et les rangements concernés ; prévenir avant le rendez-vous si une préparation ne peut pas être réalisée.
- ☐ Traiter les textiles compatibles, séparer le traité du non-traité et conserver les sacs fermés.
- ☐ Avant traitement, ne pas aspirer ni manipuler les foyers repérés. Ne pas déplacer d'objets infestés en vrac ni évacuer de mobilier sans consigne.
- ☐ Mettre à l'abri les plantes, denrées, vaisselle, jouets, objets de toilette, gamelles et couchages des animaux.
- ☐ Faire respecter l'évacuation, les conditions de retour, l'aération et les précautions indiquées par INRATABLE.
- ☐ Attendre trois jours (72 h) après l'application pour aspirer les zones traitées. Respecter les consignes distinctes pour le lavage, la désinfection et la vapeur.
- ☐ Ne pas ajouter de produit ni modifier les dispositifs ou le couchage convenu sans accord. Respecter les passages prévus et signaler toute activité persistante.

Je reconnais avoir reçu et lu l'ensemble du protocole avant l'intervention. Je m'engage à respecter ces consignes, à les transmettre aux occupants et à prévenir INRATABLE à l'avance de toute difficulté ou situation particulière. Les cases cochées attestent ma prise de connaissance et mon engagement.

Le non-respect des consignes peut compromettre le traitement et nécessiter une adaptation ou un passage supplémentaire selon les conditions convenues. Cet engagement ne supprime pas les droits légaux du client et n'exonère pas INRATABLE de ses propres manquements.

Fait le :

Signature du client :